



M

DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX No 11.

Samedi 12 Mars 1892.

La

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

MONTREAL

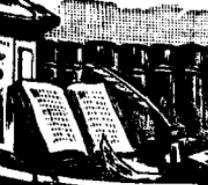
Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Irbain

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang.)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialtte : Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

" " PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGROT)

IMPORTATEUR DE

MANUFACTURIER DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	14	MARS	— Ste-Anne du bout de l'Isle.
MERCREDI	16	"	— St-Patrice de Rawdon.
VENDREDI	18	"	— St-Joseph de Lanoraie.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	13	Mars	— 2e du Carême, 2 cl., sem.
LUNDI	14	"	— De la Férie.
MARDI	15	"	— De la Férie.
MERCREDI	16	"	— De la Férie.
JEUDI	17	"	— S. Patrice, E. C., doub. m.
VENDREDI	18	"	— S. Suaire de N. S. J. C. d. m.
SAMEDI	19	"	— S. JOSEPH, doub. 1 cl:

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 13. — Annonce de la sol. de saint Joseph.

Cathédrale. — Mercredi, 16, Prières de la neuvième préparatoire à la fête de l'Annonciation à 7 h. P. M.

St-Patrice — Jeudi, 17, Grand-messe pontificale par Mgr l'archevêque.

Eglise St-Joseph, rue Cathédrale. — Samedi, 19 à l'occasion de la fête de saint Joseph, Grand-messe à 8½ h. vêpres à 2½ h.

Dimanche, 13. — Sol. du T. de St-Patrice à Montréal, Brandon, Sherrington et Hinchinbrooke.

Les paroisses de St-Gabriel à Montréal, et Brandon, et celle de St-Cuthbert célébreront le 13 la Sol. de St-Joseph.

Dimanche, 20. — Fêtes du T. de St-Cuthbert. Sol de ceux de St-Gabriel à Montréal et à Brandon. St-Joseph à Montréal, Chambly, Huntingdon. Les Cèdres, la Rivière des Prairies et Lanoraie.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet aux rédacteurs, à l'archevêché. Prix : 9.00

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

AVIS

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé pour l'année courante sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10ME ANNÉE. SAMEDI, 12 MARS 1892. VOL. XIX, No 11.

SOMMAIRE :

I Deuxième dimanche du carême. — II Une honte pour Montréal. — III Lettre Encyclique de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, aux archevêques, évêques, au clergé et à tous les catholiques de France. — IV Notre-Dame au pied d'argent. — V La grand'mère. — VI L'Institution des Sourdes-Muettes à Montréal. VII Chronique. — VIII Nominations. — IX Biographie. — X Aux prières. — XI Argent à prêter.

DEUXIÈME DIMANCHE DU CAREME

La mère des Zébédée sollicite les premières places pour ses fils (S. Matth.,xx).

I Dans le temps même où Jésus Christ parlait ouvertement de ses humiliations, deux disciples, par l'entremise de leur mère, demandent des distinctions et des honneurs. « Faites que mes deux fi's soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite et l'autre à votre gauche. » L'Évangile ajoute que cette démarche indigna tous les disciples. Ainsi l'ambition des uns excita les autres : deux passions tellement inhérentes à la nature déchue, que les apôtres eux-mêmes en ressentirent les atteintes avant que l'Esprit-Saint les eût transformés.

La grâce divine opère ces changements dans les âmes qui lui sont fidèles ; car il n'y a pas d'homme, quelque imparfait qu'il soit, qui ne puisse, avec la coopération de l'Esprit de Dieu, surmonter ses passions et devenir un grand saint.

II. La jalousie, fruit amer de l'amour de soi-même, est le vice capital qui s'oppose à la charité évangélique. Celle-ci se donne tout au prochain, tandis que la jalousie rapporte tout à soi. La

charité est un sentiment expansif qui s'alimente du bonheur des autres ; la jalousie, au contraire, est une passion qui rétrécit le cœur et l'endurcit. Par la charité, nous demeurons en Dieu et Dieu demeure en nous ; par la jalousie, nous nous éloignons de Dieu et nous nous isolons de nos frères.

On ne peut triompher des exigences de la jalousie que par un généreux oubli de soi-même. C'est l'humilité, jointe à la prière assidue, qui obtient cette victoire ; car elle attire l'esprit de Dieu. Ceux-là surmonteront le mal par le bien et gagneront le ciel, qui auront aimé sur la terre les dernières places.

OUTRAGE A LA MORALE

Il n'y a pas un père de famille — à quelque religion qu'il appartienne — pourvu qu'il ait le sentiment de ses devoirs et du rôle protecteur que lui a confié la Providence, qui ne prohibe avec soin l'entrée de sa maison aux images inconvenantes, aux livres corrupteurs. Il ne veut pas que les yeux de ses enfants, que les siens soient offusqués et souillés par ce contact malsain. Il veut que l'on respecte leur pudeur, cette fleur délicate qu'un souffle peut ternir.

Et cependant, que voyons-nous en parcourant les rues de Montréal ? Partout s'étalent sur les murs, aux endroits les plus fréquentés, d'immondes affiches, aux couleurs voyantes, représentant, grande nature, des femmes à peine vêtues, au sourire provoquant, dans des postures que condamne la décence la plus élémentaire ; et devant ces affiches, des jeunes gens, des enfants, attirés par l'attrait du mal et la tentation du vice. Un peu plus loin, aux vitrines des bars, les mêmes reproductions ou d'autres plus risquées encore, offusquent les regards. Les femmes honnêtes, les jeunes filles bien élevées baissent les yeux, mais la multiplicité de ces tristes images s'impose à leur regard, et peu à peu l'œil, sans s'y arrêter complaisamment, ne s'en détourne pas comme il conviendrait. La pudeur est atteinte. Il y a là une première déflorescence de cette vertu que l'on a justement appelé la plus belle parure de la jeunesse.

Existe-t-il un remède à un pareil état de choses ? Assurément. La police municipale prescrit l'enlèvement des ordures qui salis-

sent les rues pour cause de salubrité publique. La salubrité morale, bien plus importante, exige la disparition de ces immondices qui peuvent salir le regard.

.....*Puero debetur reverentia*, disait un poète latin, avant la venue du Sauveur. Ce respect dû à l'enfance, à la jeunesse, les autorités municipales ne l'auront-elles pas ? Nous espérons le contraire ; elles failliraient à leur mission, si elles restaient inactives en face du mal déjà trop grand qui résulte de l'affichage scandaleux de ces tristes invitations à de plus honteux désordres.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE SA SAINTETÉ

LE PAPE LÉON XIII

AUX ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES,
AU CLERGÉ ET A TOUS LES CATHOLIQUES DE FRANCE

A nos vénérables frères les archevêques, évêques, au clergé et à tous les catholiques de France.

Vénérables Frères,
Très chers fils,

Au milieu des sollicitudes de l'Eglise universelle, bien des fois, dans le cours de Notre Pontificat, Nous nous sommes plu à témoigner de Notre affection pour la France et pour son noble peuple. Et nous avons voulu par une de Nos Encycliques encore présente à la mémoire de tous, dire solennellement, sur ce sujet, tout le fond de Notre âme. C'est précisément cette affection qui Nous a tenu sans cesse attentif à suivre du regard, puis à repasser en Nous-même l'ensemble des faits, tantôt tristes, tantôt consolants, qui depuis plusieurs années se sont déroulés parmi vous.

En pénétrant à fond, à l'heure présente encore, la portée du vaste complot que certains hommes ont formé d'anéantir en France le chris-

tianisme, et l'animosité qu'ils mettent à poursuivre la réalisation de leur dessein, foulant aux pieds les plus élémentaires notions de liberté et de justice pour le sentiment de la majorité de la Nation, et de respect pour les droits inaliénables de l'Eglise catholique, comment ne serions-Nous pas saisi d'une vive douleur ? Et quand Nous voyons se révéler, l'une après l'autre, les conséquences funestes de ces coupables attaques qui conspirent à la ruine des mœurs, de la religion et même des intérêts politiques sagement compris, comment exprimer les amertumes qui Nous inondent et les appréhensions qui Nous assiègent ?

D'autre part, Nous nous sentons grandement consolé, lorsque Nous voyons ce même peuple français redoubler pour le Saint-Siège, d'affection et de zèle, à mesure qu'il le voit plus délaissé, nous devrions dire plus combattu sur la terre. A plusieurs reprises, mus par un profond sentiment de religion et de vrai patriotisme, les représentants de toutes les classes sociales sont accourus, de France jusqu'à Nous, heureux de subvenir aux nécessités incessantes de l'Eglise, désireux de Nous demander lumière et conseil, pour être sûrs qu'au milieu des présentes tribulations, ils ne s'écarteront en rien des enseignements du chef des croyants. Et Nous, réciproquement, soit par écrit, soit de vive voix, Nous avons ouvertement dit à nos fils, ce qu'ils avaient droit de demander à leur Père. Et loin de les porter au découragement, Nous les avons fortement exhortés à redoubler d'amour et d'efforts dans la défense de la foi catholique, en même temps que, de leur patrie : deux devoirs de premier ordre, auxquels nul homme, en cette vie, ne peut se soustraire.

Et aujourd'hui encore, Nous croyons opportun, nécessaire même, d'élever de nouveau la voix, pour exhorter plus instamment, Nous ne dirons pas seulement les catholiques, mais tous les Français honnêtes et sensés, à repousser loin d'eux tout germe de dissentiments politiques, afin de consacrer uniquement leurs forces à la pacification de leur patrie. Cette pacification, tous en comprennent le prix ; tous, de plus en plus, l'appellent de leurs vœux. Et Nous, qui la désirons plus que personne, puisque Nous représentons sur la terre le *Dieu de la paix* (1), Nous convions, par les présentes Lettres, toutes les âmes droites, tous les cœurs généreux à Nous seconder pour la rendre stable et féconde.

Avant tout, prenons comme point de départ une vérité notoire, soucrite par tout homme de bon sens et hautement proclamée par l'histoire de tous les peuples, à savoir, que la religion, et la religion seule, peut créer le lien social : que seule elle suffit à maintenir sur de solides fon-

(1) *Non enim est dissensionis Deus, sed pacis* (COR XIV).

dements la paix d'une nation. Quand diverses familles, sans renoncer aux droits et aux devoirs de la société domestique, s'unissent sous l'inspiration de la nature, pour se constituer membres d'une autre famille plus vaste, appelée la société civile, leur but n'est pas seulement d'y trouver le moyen de pourvoir à leur bien être matériel, mais surtout d'y puiser le bienfait de leur perfectionnement moral. Autrement la société s'élèverait peu au-dessus d'une aggrégation d'êtres sans raison, dont toute la vie est dans la satisfaction des instincts sensuels. Il y a plus : sans ce perfectionnement moral, difficilement on démontrerait que la société civile, loin de devenir pour l'homme, en tant qu'homme un avantage, ne tournerait pas à son détriment.

Or la moralité dans l'homme, par le fait qu'elle doit mettre de concert tant de droits et tant de devoirs dissemblables, puisqu'elle entre comme élément dans tout acte humain, suppose nécessairement Dieu, et avec Dieu, la religion, ce lien sacré dont le privilège est d'unir, antérieurement à tout autre lien, l'homme à Dieu. En effet, l'idée de moralité emporte avant tout un ordre de dépendance à l'égard du vrai qui est la lumière de l'esprit ; à l'égard du bien, qui est la fin de la volonté ; sans le vrai, sans le bien, pas de morale digne de ce nom. Et quelle est donc la vérité principale et essentielle, celle dont toute la vérité dérive ? c'est Dieu. Quelle est donc encore la bonté suprême dont tout autre bien procède ? c'est Dieu. Quel est enfin le créateur et le conservateur de notre raison, de notre volonté, de tout notre être, comme il est la fin de notre vie ? Toujours Dieu. Puis donc que la religion est l'expression intérieure et extérieure de cette dépendance que nous devons à Dieu à titre de justice, il s'en dégage une grande conséquence qui s'impose. Tous les citoyens sont tenus de s'allier pour maintenir dans la nation le sentiment religieux vrai, et pour le défendre au besoin, si jamais une école athée, en dépit des protestations de la nature et de l'histoire, s'efforçait de chasser Dieu de la société, sûre par là d'ancêtre bientôt le sens moral au fond même de la conscience humaine. Sur ce point, entre hommes qui n'ont pas perdu la notion de l'honnêteté, aucune dissidence ne saurait subsister.

Dans les catholiques français, le sentiment religieux doit être encore plus profond et plus universel puisqu'ils ont le bonheur d'appartenir à la vraie religion. Si, en effet les croyances religieuses furent, toujours et partout, données comme base à la moralité des actions humaines et à l'existence de toute société bien ordonnée, il est évident que la Religion catholique, par le fait même qu'elle est la vraie Eglise de Jésus Christ, possède plus que toute autre l'efficacité voulue pour

bien régler la vie, dans la société comme dans l'individu. En faut-il un éclatant exemple ? La France elle-même le fournit. — A mesure qu'elle progressait dans la foi chrétienne, on la voyait monter graduellement à cette grandeur morale qu'elle atteignit, comme puissance politique et militaire. C'est qu'à la générosité naturelle de son cœur, la charité chrétienne était venue ajouter une abondante source de nouvelles énergies : c'est que son activité merveilleuse avait rencontré, tout à la fois comme aiguillon, lumière directive et garantie de constance, cette foi chrétienne qui, par la main de la France traça dans les annales du genre humain des pages si glorieuses. Et encore aujourd'hui sa foi ne continue-t elle pas d'ajouter aux gloires passées de nouvelles gloires ? On la voit inépuisable de génie et de ressources, multiplier sur son propre sol les œuvres de charité ; on l'admire partant pour les pays lointains où, par son or, par les labeurs de ses missionnaires, au prix même de leur sang, elle propage d'un même coup le renom de la France et les bienfaits de la Religion catholique. Renoncer à de telles gloires, aucun Français, quelles que soient par ailleurs ses convictions, ne l'oserait : ce serait renier la patrie.

Or, l'histoire du peuple révèle, d'une manière incontestable, quel est l'élément générateur et conservateur de sa grandeur morale. Aussi que cet élément vienne à lui manquer, ni la surabondance de l'or, ni la force des armes ne sauraient le sauver de la décadence morale peut-être de la mort. Qui ne comprend maintenant que, pour tous les Français qui professent la religion catholique, la grande sollicitude doit être d'en assurer la conservation : et cela avec d'autant plus de dévouement, qu'au milieu d'eux le christianisme devient, de la part des Sectes, l'objet d'hostilités plus implacables ? Sur ce terrain, ils ne peuvent se permettre, ni indolence dans l'action, ni division de partis : l'une accuserait une lâcheté indigne du chrétien, l'autre serait la cause d'une faiblesse désastreuse.

Et ici, avant de pousser plus loin, Il nous faut signaler une calomnie astucieusement répandue, pour accréditer contre les catholiques et contre le Saint Siège lui-même des imputations odieuses. On prétend que l'entente et la vigueur d'actions inculquées aux catholiques pour la défense de leur foi, ont comme un secret mobile, bien moins la sauvegarde des intérêts religieux, que l'ambition de ménager à l'Eglise une *domination politique sur l'Etat*. — Vraiment, c'est vouloir ressusciter une calomnie bien ancienne puisque son invention appartient aux premiers ennemis du christianisme. Ne fut-elle pas formulée tout d'abord contre la personne adorable de notre Rédempteur ? Oui, on l'accusait

d'agir par des visées politiques, alors qu'il illuminait les âmes par sa prédication, et qu'il soulageait les souffrances corporelles ou spirituelles des malheureux avec les trésors de sa divine bonté ; « *Nous avons trouvé cet homme travaillant à bouleverser notre peuple, défendant de payer le tribut de César, et s'intitulant le Christ roi. Si vous lui rendez la liberté, vous n'êtes pas un ami de César. Car quiconque se prétend roi, fait de l'opposition à César... César est pour nous le seul roi ...* » (1).

(A suivre).

NOTRE-DAME AU PIED D'ARGENT

Voici la pieuse légende d'une statue célèbre de la Sainte Vierge que possède l'ancienne cathédrale de Toul, (Alsace-Lorraine) un chef-d'œuvre de l'art gothique. C'était au moyen-âge : de nombreux sanctuaires renfermant une chapelle spécialement consacrée à la mère du Sauveur s'élevaient en Lorraine ; parmi les plus renommées était celle de la cathédrale de Toul.

Or, il advint qu'un soir le sacristain, maître Jehan, à cette heure pleine de terreur pour les uns, de charme pour les autres, de mystère pour tous, qu'on désigne par cette expression vulgaire mais expressive *d'entre chien et loup*, ne vit pas qu'en fermant à double tour les portes de l'église, il restait encore une personne dans le sanctuaire. C'était une gentille pastourelle, qui, venue pour prier Notre-Dame, s'était endormie de fatigue, car elle arrivait de loin.

Elle dormait si bien, comme on dort à vingt ans, qu'elle n'a pas entendu fermer la cathédrale, bien que les clefs rouillées, en grinçant dans la serrure, fassent, comme chacun sait, un bruit qui retentit au loin.

Et longtemps elle dormit ainsi, agenouillée sur la chaise où elle avait dévotement prié Notre-Dame.

Soudain, il pouvait être alors minuit, car tous les bruits de la ville avaient cessé, et on n'entendait plus que les cris des corneilles qui voltigeaient autour des clochers, la sensation d'une vive lumière la réveilla en sursaut. D'abord elle crut à un incendie ; mais non : la chapelle seule était illuminée, quoique tous les cierges fussent éteints.

Une voix, si douce et si harmonieuse que jamais elle n'en avait entendu de semblable, l'appela par son nom : « *Madeleine... Made-*

(1) Hunc invenimus subvertantem gentem nostram, et prohibentem tributum dare Cæsari, et dicentem se Christum regem esse (Luc, XXIII, 2). Sic hunc dimittis, non es amicus Cæsaris : omnis enim qui se regem facit contradicit Cæsari... Non habemus regem nisi Cæsarem (Ioan, XIX, 12-15).

leine !... » Et elle reconnut que cette voix partait de la statue de la sainte Vierge.

Celle-ci resplendissait d'un éclat merveilleux, ses traits de pierre paraissaient animés d'un souffle de vie, et ses yeux, brillants d'une flamme céleste, regardaient finement la jeune fille...

— Madeleine ! Madeleine ! dit-elle encore ; ne crains rien, enfant, il ne te sera pas fait de mal. — Il faut que tu portes incontinent un message à messire Gauthier, le gouverneur. Tu lui diras qu'il se lève sans perdre un instant, qu'il rassemble tous ses hommes d'armes, et qu'il fasse bonne garde à la porte de France, parce que la ville est en danger.

— Madame la Vierge, répondit la jeune fille avec une profonde révérence, je suis votre servante et j'irai partout où il vous plaira m'envoyer. Mais considérez, s'il vous plaît, que la cathédrale est fermée depuis longtemps, et que je ne saurais en sortir.

« Ne t'en mets pas en peine, répondit la voix, mais fais ce que je te dis, et je vais prier le Seigneur Jésus, mon divin fils, d'écarter de ton chemin tous les obstacles. »

Madeline s'en fut donc, se dirigeant vers le grand portail. A peine y était-elle arrivée, qu'un pan de mur s'abattit soudain, livrant passage à la jeune fille, qui s'y élança aussitôt et s'achemina vers la maison du gouverneur.

La ville entière dormait profondément, et aucun être humain ne se montrait dans les rues. Retiré au fond de sa demeure, messire Gauthier lui-même goûtait les douceurs du sommeil. Il ne craignait rien, le digne homme : nul rôdeur ne s'était montré de tout le jour, et les clefs de la ville reposaient, comme d'habitude, à son chevet.

Tout à coup, le long corridor fermé par une solide porte en chêne, qui donnait accès dans son logis, retentit sous les coups précipités du heurtoir.

Messire Gauthier se leva d'un bond et courut à la fenêtre.

— Qui frappe ainsi ? demanda-t-il. Le feu serait-il quelque part ?

— Non, messire, répondit la voix fraîche de Madeleine, c'est Notre-Dame de la cathédrale qui m'envoie vers vous pour vous avertir que la ville va être surprise, si vous n'y prenez garde !...

— La peste soit de la folle, qui vient réveiller les honnêtes gens ! — La ville est en danger !... Nous sommes en paix avec tout le monde. Va-t'en au diable. Ah ! tu me la bailles belle ! sorcière, et laisse-moi dormir !

Et il referma brusquement la fenêtre.

Tout ébahie d'une semblable algarade, la pauvre fille s'en retourna vers la cathédrale, pénétra dans la chapelle, toujours illuminée, et, joignant les mains devant la statue :

— Ah ! madame la Vierge ! s'écria-t-elle, il ne veut pas me croire, et m'a chassée avec de mauvaises paroles.

— Eh bien, ma fille, il faut y retourner, car je ne veux pas que ma bonne ville de Toul périsse ; et si l'on refuse encore de te croire, tu leur diras que c'est aussi vrai que j'avance mon pied d'argent.

La jeune fille, prosternée, se releva et resta stupéfaite. Miracle ! Le pied de la Vierge, tout à l'heure de pierre, était devenu d'argent !

Madeleine courut de nouveau chez le gouverneur.

Ce ne fut pas sans peine qu'elle parvint à lui faire quitter une seconde fois son lit. Enfin il se leva en maugréant, se vêtit et s'arma à la hâte, et vint ouvrir à la jeune fille qui lui criait :

— Messire, messire, vous pouvez me croire, je vous jure par Notre-Dame que je n'ai pas menti. Venez plutôt à la cathédrale, et, si vous ne voyez pas que la bonne Vierge a un pied d'argent, eh bien, vous ferez de moi ce qu'il vous plaira.

Et ce disant, elle avait saisi les mains de messire Gauthier, cherchant à l'entraîner vers la basilique.

Emu malgré lui de cette insistance, le gouverneur se laissa conduire jusqu'à la chapelle, toujours brillante dans la nuit de l'imposante édifice, et soudain s'arrêta confondu. Madeleine avait dit vrai, le pied de la Vierge était d'argent !

Messire Gauthier se précipita dehors.

— Or sus ! bourgeois de Toul ! cria-t-il de sa voix de stentor. Alerte ! alerte ! Aux armes ! »

Et en un clin d'œil la place, jusque-là vide et silencieuse, s'emplit d'hommes armés de glaives, de haches et de pertuisanes, dont l'acier étincelait aux rayons de la lune.

— On courut à la porte de France. — Il était temps.

Les routiers du damoiseau de Commercy, qui passaient par là, n'apercevant aucune sentinelle sur les remparts, s'étaient mis en tête d'enlever la ville. Déjà des échelles dressées contre les murs se chargeaient d'assaillants... Ils comptaient surprendre, mais, grâce à Notre-Dame, ce fut eux qui furent surpris. A mesure qu'ils mettaient le pied sur le glacis, les bourgeois, placés en embuscade par le gouverneur, les abattaient sans pitié.

Le plus grand nombre mordit la poussière, les autres, épouvantés, s'enfuirent, et quand le jour se leva sur le champ du carnage, les défenseurs de la ville n'aperçurent plus devant eux que quelques traînards qui galopèrent à l'horizon.

Alors, déposant leurs armes sanglantes, tous revinrent à la cathédrale remercier la bonne Vierge d'avoir préservé la ville dont elle était la patronne, et, depuis ce jour, la statue n'eut plus d'autre nom que celui de *Notre-Dame au pied d'argent*.

JACQUES DE JOUARD.

LA GRAND'MÈRE

- « Grand'mère, d'où vient donc que vos cheveux sont blancs ?
 — Mon enfant, c'est l'hiver, c'est la neige des ans.
 — Grand'mère, d'où vient donc que vous avez des ridés ?
 — Le chagrin a creusé tous ces sillons arides.
 — Grand'mère, qui vous fait branler la tête ainsi ?
 — Un vent qui vient du ciel. Je ne tiens plus ici.
 — Pourquoi vos yeux sont-ils cernés de noir, grand'mère ?
 — C'est pour avoir versé plus d'une larme amère.
 — Pourquoi tenir si bas, si courbé votre front ?
 — C'est pour mieux voir la terre où mes os blanchiront.
 — Et que murmurez-vous toujours, mère chérie,
 Même quand votre enfant vous embrasse ? — Je prie ! »

(Ratisbone).

L'INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES

A Montréal.

Nous ne pouvons donner une meilleure idée des avantages de la méthode orale qu'en racontant la séance à laquelle nous avons assisté récemment à l'Institution des sourdes-muettes, lors de la visite de Mgr Fabre, archevêque de cette ville, à cette maison. Dans la grande salle de réception, décorée avec goût, se tenait tout le personnel de l'institution, élèves et pensionnaires vêtues de noir, uniforme simple mais très propre des jours de cérémonie.

Les sourdes-parlantes placées au premier rang présentèrent une adresse à Monseigneur sous la forme ingénieuse d'un dialogue entre une élève remplissant le rôle de maîtresse, (dont elle s'acquittait très bien et avec beaucoup de naturel) et douze de ses compagnes représentant la classe.

Le professeur demanda à chacune d'exprimer leurs sentiments de reconnaissance pour l'intérêt que témoigne Mgr Fabre à l'institution, et les motifs de cette reconnaissance. Ce dialogue a l'avantage de montrer que la méthode orale est d'une application générale, car toutes les élèves figurant dans cet exercice se font, à des degrés divers, très bien entendre et très bien comprendre. En outre, ce dialogue prouve que ces élèves possèdent une bonne mémoire, et ne sont point arrêtées en public par une timidité qu'excuserait leur infirmité.

Après les sourdes-parlantes, les sourdes-muettes ont mimé leurs souhaits de bienvenue à Monseigneur, souhaits qu'une sœur de l'institution traduisait en même temps à haute voix. Ceci indique de suite la supériorité de la méthode orale. Ajoutons que les élèves de l'autre méthode ont une vivacité dans le geste, une expression dans le regard qui sont très saisissantes, mais ne peuvent se comparer à la parole, quelque intelligents, quelque frappants que soient leurs signes.

* * *

Quand on songe aux bienfaits que retirent ces élèves de leur enseignement ; aux avantages religieux, moraux, intellectuels qu'elles doivent à l'institution, dont la plupart, comme nous le verrons, sont les pensionnaires pour ainsi dire gratuites, on comprend la profonde reconnaissance de ces élèves pour leurs maîtresses si dévouées. La sourde-muette qui, dans les familles pauvres, a trop été souvent l'objet inconséquent mais réel d'absence de sympathie, se sent de suite enveloppée dans une chaude atmosphère d'intérêt, d'affectueuse sollicitude qui lui fait comprendre la grandeur de cette vertu, la charité.

Comment n'éprouverait-elle pas ces sentiments pour tous ces soins dont on l'entoure constamment ?

Elle trouve là en effet, au point de vue matériel, de vastes dortoirs bien chauffés et bien ventilés, hauts d'étage où l'air circule largement.

Les lits y sont espacés d'une manière convenable ; de vastes armoires ménagées dans les murs permettent d'avoir sous la main les vêtements de chaque élève. Tout est tenu avec le plus grand ordre. On exige l'observation stricte des soins de la toilette pour lesquels divers systèmes de lavabo et de bains sont installés.

Chaque dortoir est desservi par deux escaliers, ce qui est précieux au cas toujours à prévoir d'incendie.

Les réfectoires sont placés dans le corps de bâtiment dominant sur la rue St-Denis, non loin des cuisines, afin de faciliter le service, car ce n'est pas une sinécure que le poste de l'économe chargée de fournir à près de 360 bouches l'alimentation quotidienne. Tout est d'une propreté parfaite et les provisions sont rangées avec un ordre et des précautions dont nombre de maîtresses de maison pourraient faire leur profit.

Les élèves font trois repas par jour : déjeuner à 7 heures du matin, dîner à midi, souper à 6 heures : à chacun de ces repas, sauf quelquefois au souper, il y a un plat de viande. Du reste, elles ont le même ordinaire que les sœurs.

Quant on voit tout ce qu'exige l'entretien d'un tel personnel, on se rend compte des préoccupations qui assiègent les supérieures, et la question de la fondatrice de la maison, sœur Marie de Bonsecours, revient très explicable à la pensée : Avons-nous de quoi nourrir nos enfants aujourd'hui ?

L'établissement a naturellement son infirmerie avec trois ou quatre chambres bien claires, une salle de convalescentes ; car l'infirmerie est indispensable dans tous les établissements de ce genre. Ici elle est encore plus nécessaire ; les enfants sourds-muets sont en effet, à raison même de leur infirmité, faibles et de santé délicate. Cependant le régime auquel les élèves de Notre-Dame du Bon Conseil sont soumises est si bon, le milieu si réconfortant, que l'infirmerie a, grâce à Dieu, peu de pensionnaires. Deux galeries ménagées au Nord et au Midi permettent aux convalescentes de prendre l'air dans la saison d'hiver sans être obligées de descendre aux cours et jardins.

Une attention très soutenue est apportée dans la maison à l'hygiène. Aussi, les exercices gymnastiques ayant pour but de développer les forces physiques sont-ils prescrits et observés avec soin. On obtient ainsi de bons résultats.

Enfin, les élèves trouvent encore en dehors de ces avantages matériels, et outre l'enseignement dont nous avons précédemment parlé, un enseignement professionnel qui leur permettra, une fois sorties de l'institution, d'être utiles dans leurs familles, voire même pour quelques-unes de se créer une position rémunératrice.

Dans une des grandes salles du bâtiment neuf élevé sur la rue Berri, on a installé divers métiers, des machines à coudre, dont on enseigne aux élèves le maniement ; on leur apprend aussi tout ce qui concerne la confection des vête-

ments, des tapis, enfin tous les ouvrages de femme. Nous avons déjà dit que chez celles auxquelles on reconnaissait des aptitudes pour le dessin, on s'attachait à développer ces heureuses dispositions ; quelques unes font de la peinture, des fleurs, et divers travaux de modelage qui ne manquent ni de goût, ni d'élégance.

Comme on le voit, ces malheureuses infirmes trouvent dans cette maison tout ce qui peut alléger leur triste situation. Elles y rencontrent surtout les consolantes vérités de la religion qui leur apprennent la résignation à la volonté de Dieu et l'espérance d'un monde meilleur. Voilà certainement le bienfait le plus inestimable qui puisse leur être donné. Sous ce rapport rien ne manque, car c'est là l'idée première de l'institution, celle qui inspirait l'abbé de l'Épée aussi bien que sœur Marie de Bonsecours et ses collaboratrices.

CHRONIQUE

* * Les Canadiens devraient encourager plus qu'ils ne le font nos belles sociétés catholiques de secours mutuel. Nous avons lu le rapport de la société des Artisans Canadiens Français pour les derniers six mois, et nous en sommes émerveillés. Pendant cet espace de temps, la société a payé \$16.000 aux héritiers de ses membres défunts, plus de \$6.000 à ses malades, et réalisé en outre au-delà de \$12.000 de bénéfices. Aujourd'hui ses fonds s'élèvent à \$70.000. Elle compte plus de 6,000 membres.

* * Quatre religieuses de la communauté de Ste-Anne de Lachine, sœur M. Winifrid, sœur M. Rogatien, sœur M. Jean Damascène et sœur M. Antonia, sont parties lundi dernier pour les lointaines missions de Victoria et d'Alaska. Toutes les quatre sont de très jeunes sœurs ; l'une d'elles n'a que dix-huit ans.

* * La paroisse de Lachine vient de donner une nouvelle preuve de sa générosité, en faisant un don magnifique pour l'œuvre de la cathédrale. M. le curé Piché avait annoncé une quête pour cette œuvre à laquelle il s'est toujours dévoué avec tant de zèle et il avait dit à ses paroissiens : « Je donnerai à moi seul autant que vous donnerez tous ensemble. » La quête a eu lieu dimanche dernier et a rapporté un peu plus de \$140. M. le curé a tenu parole et est venu apporter à l'archevêché \$281. Nos félicitations et nos remerciements au curé et aux paroissiens.

* * Aux personnes qui s'étonneraient de l'entière dispense des obligations du carême que N. S. P. le Pape nous a accordée cette année, nous rappellerons d'abord ce que nous avons déjà

fait observer, qu'il y a un siècle et demi, le pape Benoît XIV crut devoir, lui, aussi, accorder des dispenses extraordinaires pour le carême de 1745, à raison d'une épidémie d'influenza qui avait affligé l'Europe en 1730 puis en 1733 et en 1740 ; car il est à remarquer que la grippe, lorsqu'elle vient nous rendre visite, ne se contente pas d'ordinaire d'une seule manifestation. Son apparition se renouvelle souvent plusieurs fois à court délai ; et chaque fois elle laisse des traces très sensibles de son passage.

Dans notre vie hâtive et surmenée, où l'effort est constamment à l'ordre du jour, les nerfs se tendent à l'excès, les forces se dissipent, et quand vient l'épreuve de la maladie, le ressort fait défaut pour lui résister. C'est pourquoi N. S. P. le Pape a cru devoir permettre à NN. SS. les évêques d'accorder, pour cette année, la dispense même entière du jeûne et de l'abstinence.

* * Le T. R. P. Eschbach, supérieur du Séminaire français à Rome, vient de recevoir un nouveau témoignage de l'estime que le Saint Père daigne avoir de ses talents et de son caractère. Déjà Consulteur de la Sacrée Congrégation de l'Index, il a été nommé en outre Consulteur de la Congrégation du Concile.

Par ordre du Saint-Père, le jour de l'Annonciation de la Vierge, aura lieu, au Vatican, la lecture solennelle des Décrets, par lesquels on approuve les miracles opérés par les vénérables Antoine Balducci, jésuite romain, François-Xavier Bianchi, barnabite napolitain, Gérard Maiella, rédemptoriste du diocèse de Mure Lucano (Italie méridionale). La cérémonie aura lieu en la présence du Pape, dans la salle du trône. Outre le cardinal Aloisi Masella, préfet de la sacrée Congrégation des Rites et les officiers de la même congrégation, y assisteront les représentants des ordres religieux auxquels les trois Vénérables appartenaient.

* * Les *Ephémérides liturgiques*, qui paraissent à Rome, confirment, cette année, ce qu'elles avaient dit précédemment, à savoir que les couronnes de fleurs ne doivent point trouver place dans le convoi mortuaire du chrétien, ni devant la croix, ni après, ni même à la suite du cercueil. Elles sont en dehors de la loi et de l'esprit du Rituel qui a réglé les funérailles des chrétiens.

« Il est digne de remarque, dit cette même *Revue*, que c'est la Franc-Maçonnerie qui a introduit en ces temps malheureux cet usage profane des couronnes aux obèques. C'est elle qui a commencé à en remplir les chars funèbres et à en couvrir les tombeaux. Il est de toute inconvenance que les fidèles imitent en cela ces hommes qui, pires que les païens, ni-nt Dieu, se moquent de la résurrection, méprisent l'Eglise et ne rendent de culte qu'au démon. »

* * Les funérailles du cardinal Mermillod ont eu lieu à Rome dans l'église des saints Vincent et Anastase. Mgr Van den Bränden a dit la messe, et le cardinal Monaco a donné l'absoute. Derrière l'autel, il y avait 11 cardinaux assistants. Près d'eux se

tenaient les ambassadeurs de France et d'Autriche. La foule était considérable.

Le testament du cardinal Mermillod dit qu'il ne laisse rien à personne parce qu'il n'a rien. Il lègue le mobilier de son appartement au Pape pour qu'il puisse le donner à quelque prélat pauvre.

* * Mgr d'Hulst vient d'être nommé député de la circonscription de Brest, France, qui avait l'honneur d'être représenté par le regretté Mgr Freppel. On doit féliciter les électeurs de leur choix.

* * Tous les évêques, sans aucune exception, ont adhéré à la Déclaration des Cardinaux. Cette unanimité dans la réprobation des lois antichrétiennes, dans la revendication des droits de l'Eglise, si brutalement lésés par les attentats divers dont se sont rendus coupables, à l'envie, le Gouvernement et les Chambres, et enfin dans l'indication des devoirs qui s'imposent aujourd'hui, spécialement sur le terrain électoral, aux citoyens qui sont catholiques de fait, comme de nom, est un motif de grande et légitime espérance pour les âmes chrétiennes.

* * Le R. P. Marin de Boylesve, dit *La Croix*, l'un des hommes les plus remarquables à tous égards de la Compagnie de Jésus, qui en compte tant, vient de mourir; il était le dernier représentant d'une des plus anciennes familles de l'Anjou, qui n'a cessé de fournir à l'Eglise et à la France de saints prélats, de vaillants chevaliers, d'illustres gouverneurs de villes et de provinces.

La mort a enlevé ce bon serviteur au moment où il travaillait à un grand ouvrage sur l'action de Dieu et de l'Eglise dans le gouvernement des peuples.

* * Le diocèse de Soissons vient d'avoir la douleur de perdre son Evêque. Mgr Péronne a succombé presque inopinément au moment où il semblait revenu à la santé après une courte maladie.

Joseph-Mixence Péronne était né à Laon (Aisne), le 25 octobre 1813. Il était chanoine titulaire de Soissons lorsqu'il fut préconisé, le 13 novembre 1884, évêque de Beauvais. Il fut sacré le 14 décembre suivant.

Six années ont suffi pour faire admirer en Mgr Péronne les qualités et les vertus qui font les évêques éminents; ses diocésains garderont le profond souvenir de son zèle ardent, de sa science profonde, de la noblesse et de la fermeté de son caractère.

* * Un serrurier de Brive, pour gagner quelques francs peut-être, avait prêté son concours à l'expulsion des Pères Franciscains de Saint-Antoine et s'était fait l'exécuteur des hautes œuvres pour

forcer les portes du couvent. Depuis lors, abandonné de beaucoup de ses meilleures pratiques et, dit-on, malheureux en ménage, il s'était plongé de plus en plus dans l'alcoolisme ; enfin, on fut obligé de le conduire à l'asile de la Cellette. Les bons Frères, qui ne connaissent peut-être pas ses antécédents et qui d'ailleurs, par charité et discrétion, se seraient bien gardés d'en parler à personne, furent très étonnés d'entendre plusieurs malades l'appeler couramment *le crocheteur*. De plus, dans ses intervalles lucides, il avait prétendu lui-même être puni de Dieu.

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

MM O Lachapelle,	vicaire à St Charles.
A. Magnan,	" à Mile-End.
G Clairoux,	; " à St Louis, à Montréal.
V. Deshaies,	" à St-Paul de Joliette.

BIOGRAPHIES

Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un magnifique album ayant pour titre **ILLUSTRATED QUEBEC**, publié par John McConniff, Montréal.

Nous accusons réception d'un très beau livre *in octavo* de 260 pages et intitulé **MÉMOIRES, RÉMINISCENCES CONFÉRENCES**, par Mgr A. Ravoux V. G. St Paul, Minn 1892.

Cet ouvrage est publié par le *Canadien de St-Paul* et se vend \$1,00 I. intéressera grandement ceux qui veulent se renseigner sur les progrès rapides de l'Église dans l'Ouest des États-Unis, depuis 1840.

AUX PRIÈRES

Dame Esther Gagnon, épouse de Gatien Bernier, Montréal.
 Jos. Damase Olivier, Montréal.
 Frs L. vergne, St-Polycarpe.
 Louis Auclair, St-Vincent de Paul.

ARGENT A PRÊTER

Argent à prêter, aux fabriques et aux communautés religieuses, à **5 par cent**.

S'adresser à M. ANT. ROBERT, à l'archevêché de Montréal.

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 13 Décembre 1890.

Montréal, 19 janvier 1891.

Je, soussignée, certifie que le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'ait donné un soulagement notable dans la maladie de l'Asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi quelconque.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Mon cher Monsieur. — Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre *Sirop de Térébenthine*. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements.

Voire tout dévoué,

C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I.

Montréal, 12 janvier 1891.

J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate, par le présent, que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce *Sirop*, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

Sr OCTAVIEN.

Sœur de Charité de la Providence, coin des rues Fullum et Ste-Catherine.

Je, soussigné, certifie que ma femme toussait depuis six ans, et mon enfant, âgé de quatre ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette.

Adolphe LEMAY.

863, Rue St-Denis, Côte St-Louis.

Conducteur boulanger chez Stuart & Herbert, 1010, rue Rivard.

Montréal, Décembre 1890.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

Sr THOMAS CORSINI.

Sœur de la Charité de la Providence.

J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans les cas de Toux Croupale.

Madame Recorder B. A. T. de MONTIGNY.

Guérison d'une Bronchite grave.
Souffrant depuis longtemps d'une toux opiniâtre qui me laissait peu de repos, on me conseilla d'essayer le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. Après l'usage de quelques bouteilles la toux a complètement disparu.

PHILOMÈNE ROGER, Tertiaire.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

EN VENTE PARTOUT,

Restaurateur de ROBSON.



Pourquoi perdre à vous che-
 venir épris de vous
 vieillir prématuré-
 ment en l'quand,
 par un usage judi-
 cieux du RESTAU-
 RATEUR DE ROB-
 SON, vous pouvez
 facilement ren-
 dre à votre cheve-
 lure sa couleur
 naturelle et faire
 disparaître ces si-
 gnes d'une déca-
 pitude précoce ?
 Non seulement
 le restaurateur de
 ROBSON restitue
 aux cheveux leur
 couleur naturelle,
 mais il possède de
 plus la précieuse
 propriété de les
 assouplir, de leur
 donner un lustre
 incomparable, et
 de favoriser leur
 croissance, quali-
 tés que ne possè-
 dent pas les ten-
 tures à cheveux
 ordinaires.

Marque de Commerce.
 Cette préparation est hautement re-
 commandée par des personnes
 compétentes, plusieurs
 médecins et autres.

En vente partout — 50 centins la bouteille.

L. ROBITAILE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.

RESSORTS DE PORTE PNEUMATIQUES

Fermant toujours les portes et sans bruit. TRINGLES en FEUTRE ou en CAOUTCHOUC à l'épreuve de l'air froid. COUTELLERIE, ARGENTERIE, FERRONNERIE de toute sorte chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
 tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
 les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
 pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL



ASTLE & FILS

VITREUX D'EGLISE...
GRISAILLE ET MOSAIC
PERSONNAGES ET TAB-
LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU

EGLISE, STR. THÉRESE P. Q.

" BUCKINGHAM P. Q.

" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.

COUVENTS DU SACRÉ COEUR, MONTRÉAL ET HALIFAX

SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.

REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.

ET PLUSIEURS AUTRES

40, RUE BLEURY, MONTRÉAL.

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 878 B.
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ETABLIE EN 1825,
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.
 Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
 ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
 16 et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumement.

A. HURTEAU & FRERE,
 MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
 Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
 Poseur d'Appareils à Eau Chaud
 de, Couvertures, Etc.
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meubliers etc., une spécialité.
 390, Rue St-Jacques, 390.